

LP Maintenance des Systèmes Industriels de Production et d'Énergie

Note à l'attention des étudiants alternants et leurs encadrants

Le projet tuteuré

La formation à la LP MaSIPE comporte 6 unités d'enseignement (UE) dont 4 concernent les enseignements suivis en face à face avec un formateur (450 h) et 2 sont dédiées à la mise en situations professionnelles : le projet (UE5) et le stage (UE6).

Ces 2 dernières UE font l'objet d'une évaluation en trois volets :

- Évaluation des pratiques professionnelles (par l'enseignant référent pour le projet, par le maître de stage ou d'apprentissage pour le stage)
- Évaluation d'un rapport
- Évaluation d'une présentation orale de 15 à 20 minutes.

Voir les grilles d'évaluation en annexe¹.

Pour les étudiants alternants le projet et le stage se confondent durant les périodes en entreprise. Il convient de distinguer les attentes de l'un et l'autre. Cette note a pour objectif de préciser ce que l'équipe pédagogique attend du projet.

Cadre du projet industriel

Sujet

Le sujet confié à l'étudiant devra comporter une étude technique en lien avec les compétences métier de la maintenance. Il doit permettre à l'étudiant d'assurer le rôle de pilote du projet. A ce titre celui-ci, devra en toute autonomie :

- rechercher les informations technico-économiques utiles auprès des collaborateurs de l'entreprise,
- éventuellement s'entourer de personnes compétentes dans les domaines retenus,
- décomposer le projet en étapes et en tâches qui seront planifiées,
- rendre compte régulièrement de l'avancée du projet, justifier les choix retenus et faire valider chaque étape,
- présenter à l'équipe les résultats techniques, économiques ainsi que la plus-value pour l'entreprise.

Le sujet ne doit pas être une reprise d'une étude déjà menée lors d'un précédent stage ou apprentissage en BTS ou DUT.

Il est nécessaire de bien identifier le contexte initial (technique, économique, politique, ... de l'entreprise et du service) dans lequel le projet s'inscrit. L'étude menée doit conduire à une ou plusieurs améliorations.

Le sujet retenu doit permettre une amélioration par rapport au contexte initial exposé. Il est donc nécessaire de bien identifier ce contexte et important que l'étudiant sache présenter et expliquer ce contexte.

Avant le démarrage de l'étude, l'étudiant définira, en collaboration avec le maître d'apprentissage ou le tuteur, le contexte du travail et expliquera en quoi le sujet apporte une amélioration par rapport au contexte.

LP Maintenance des Systèmes Industriels de Production et d'Énergie

La définition du projet fera l'objet d'une concertation entre l'étudiant, l'encadrant dans l'entreprise et l'enseignant référent dont la synthèse sera reportée dans la **fiche de validation du projet**².

Organisation et moyens

L'étudiant doit pouvoir conduire le projet en autonomie. Dans ce but, les encadrants doivent s'engager à :

- prévoir dans l'emploi du temps de l'étudiant le temps nécessaire à l'étude.
- permettre à l'étudiant d'être force de proposition et s'il ne l'est pas suffisamment, l'inciter à être moteur plus qu'acteur.
-

Compétences opérationnelles visées et activités

La mise en situation professionnelle de l'étudiant à travers le projet sera l'occasion de mettre en application les savoirs fondamentaux acquis ou en cours d'acquisition pendant la formation.

Le projet devra viser à renforcer les compétences opérationnelles associées à la licence professionnelle. Deux compétences au moins devront être travaillées parmi celles-ci :

<i>Au choix</i>	<i>Analyser les conditions d'exploitation et de maintenance des équipements (fiabilité, sécurité, disponibilité, maintenabilité)</i>
<i>Au choix</i>	<i>Définir des méthodes ou organisations de maintenance adaptées à un contexte</i>
<i>Au choix</i>	<i>Piloter une action d'amélioration en lien avec la fonction maintenance</i>
<i>Au choix</i>	<i>Assurer le suivi économique des activités de maintenance</i>
<i>Obligatoire</i>	<i>Animer une réunion de suivi d'activités en lien avec la fonction maintenance</i>
<i>Au choix</i>	<i>Rendre compte des activités de maintenance au donneur d'ordre</i>

Les activités mises en œuvre pour une montée en compétence progressive seront identifiées dans la fiche de suivi de projet.

Le projet devra prévoir à minima les activités ci-dessous :

- **Planifier** le travail
 - Utiliser un outil de gestion de projet (Gantt projet, MS project..., ou autre outil utilisé dans l'entreprise)
- **Organiser des réunions** de pilotage entre les personnes du service et réaliser un compte-rendu de la réunion
 - Etablir et envoyer une convocation avec un ordre du jour,
 - Animer la réunion,
 - Editer un compte-rendu et le faire valider,
 - Diffuser le CR et les décisions aux personnes concernées.

Tous les documents produits devront respecter les formalismes dédiés :

- *Documents techniques* : respect des normes de schématisation électrique, mécanique, hydraulique, thermique ...

LP Maintenance des Systèmes Industriels de Production et d'Énergie

- *Documents administratifs* : utilisation des entêtes, logo entreprise, formats ... de l'entreprise.

Calendrier

Fin octobre: validation du sujet

Courant décembre : Bilan intermédiaire à convenir enseignant référent/étudiant et visite en entreprise.

Janvier fin du projet : remise d'un rapport et présentation orale devant un jury

Suivi du projet

L'étudiant doit rendre compte régulièrement de l'avancée de son projet à ses encadrants (maître d'apprentissage de l'entreprise et enseignant référent).

Le mode de communication (écrit/oral, format papier ou numérique, transmission par courrier, mail ou sms ...), n'est pas imposé. Il sera à choisir en concertation selon les pratiques des personnes concernées.

En revanche, un point d'étape sera fait à mi-parcours avec le tuteur pédagogique et sera formalisé par un compte-rendu. Le compte-rendu est rédigé par l'étudiant, éventuellement complété par l'enseignant puis validé. Il figurera dans le compte-rendu de visite de l'apprenti.

Evaluation du projet

Rapport écrit

Le rapport de projet devra être déposé en version numérique et un exemplaire papier dans la semaine précédant la soutenance.

Les attentes du rapport de projet sont précisées dans un document remis aux étudiants. Les critères d'évaluation sont précisés dans la grille ¹.

Soutenance orale

Les jurys sont composés d'au moins deux enseignants. Les maîtres d'apprentissage sont invités.

Le temps d'exposé est de 15 à 20 minutes, suivi de 20 minutes de questions.

Les critères d'évaluations sont définis dans la grille d'évaluation ¹.

Annexes

¹ Grilles d'évaluation du projet

² Fiche de validation du projet